

Le gouvernement donne des gages aux agriculteurs

Quel est aujourd'hui le sentiment des agriculteurs sur le terrain ? " La question a été immédiatement posée aux représentants de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) reçus, mardi 17 février, à Matignon. Le gouvernement s'inquiète des tensions qui crispent le monde agricole, alors que se profile l'ouverture du Salon de l'agriculture samedi 21 février à Paris. Un salon qui sera inauguré, comme le veut la tradition, par le président de la République, François Hollande. A cinq semaines des élections départementales, ce rendez-vous n'est pas sans risque. Sous la houlette de Manuel Valls, le gouvernement a donc souhaité donner des gages au premier syndicat agricole français.

Pour cette rencontre, à laquelle étaient également conviés les Jeunes agriculteurs (JA), syndicat allié à la FNSEA, le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll, son homologue du travail François Rebsamen, et la secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche Geneviève Fioraso avaient fait le déplacement aux côtés de M. Valls. Une représentation en force du gouvernement pour annoncer un certain nombre de mesures allant dans le sens des demandes formulées par la FNSEA.

Un des points les plus sensibles concerne les relations entre agriculture et environnement. M.Valls s'est engagé à une simplification de la réglementation environnementale. En particulier en ce qui concerne les installations classées. L'objectif affiché étant de réduire le volume des dossiers et d'accélérer les procédures d'instruction des demandes, en s'alignant sur les pratiques d'autres pays européens.

Ainsi, il souhaite faciliter l'agrandissement des élevages de volailles. Le seuil à partir duquel une autorisation est requise sera relevé de 30 000 à 40 000 emplacements. Si les bâtiments abritent moins de 40 000 poulets, un simple enregistrement suffira pour l'éleveur. Le gouvernement avait déjà assoupli les règles pour les élevages porcins. Un décret publié à Noël 2013, avait fait passer le seuil de déclaration de 450 à 2 000 porcs. Par ailleurs, le délais de recours contre les autorisations délivrées sera limité à quatre mois.

Alléger les contrôles

Alors que le conflit qui s'est déroulé autour du barrage de Sivens (Tarn) a montré l'exacerbation des relations entre les écologistes et les tenants d'une agriculture productiviste, le sujet de l'eau n'a pas manqué d'être abordé. Le gouvernement a confirmé que les projets de retenues d'eau pour l'irrigation seront examinés en fonction des territoires. Elles bénéficieront de la participation financière des agences de l'eau à condition que les pratiques agricoles soient plus sobres. Et l'entretien des cours d'eau se fera sur la base d'une cartographie élaborée avec la profession. M. Valls a aussi expliqué à ses interlocuteurs que suite à la décision du tribunal d'instance d'Albi, ordonnant lundi 16 février, l'expulsion des zadistes occupant " La Métairie neuve " sur le site du projet de Sivens, l'autorité de l'Etat s'exercerait.

Le gouvernement s'est aussi engagé à alléger les contrôles dans les exploitations agricoles. Plus de contrôles " sur pièces " que " sur place " et plus de contrôles " à blanc ". En matière de conditions de travail, les critères de pénibilité seront adaptés aux contraintes des entreprises agricoles et négociés avec les partenaires sociaux de cette branche. Ils seront mis en place en 2016. L'embauche des jeunes sera simplifiée et les contraintes liées à l'usage par des mineurs d'échelles ou de machines jugées dangereuses seront levées.

Le rééquilibrage des relations entre les producteurs agricoles et la grande distribution a aussi été évoqué. Les autorités françaises veulent saisir la Commission européenne pour faire évoluer les règles de la concurrence afin d'améliorer les conditions de négociation entre les acteurs.

Enfin, le gouvernement a annoncé l'élaboration d'ici septembre 2015, d'un projet de recherche et d'innovation baptisé " Agriculture Innovations 2025 ". Au menu : le biocontrôle, la robotique mais aussi les biotechnologies, c'est-à-dire les OGM et tous ses dérivés. Le sujet des biotechnologies est un des cheval de bataille de la FNSEA.

C'est d'ailleurs la FNSEA qui a dévoilé mercredi matin, les décisions annoncées par M. Valls la veille. Avant même que M. Le Foll ne les présente officiellement lors du Conseil des ministres. Pour le premier syndicat français, qui a aussi recueilli, par le biais de son agence de presse Actuagri, l'interview d'avant-salon du chef de l'Etat, l'heure est à la satisfaction. Il avait mis la pression en organisant une manifestation nationale le 5 novembre 2014. Et laissait planer le doute sur d'éventuels mouvements d'humeurs d'agriculteurs lors de l'événement organisé Porte-de-Versailles à Paris. M. Le Foll a également multiplié les rendez-vous avec les représentants des grandes filières cette semaine pour tenter de déminer le terrain avant la visite présidentielle dans les allées du salon.

Certaines filières souffrent, en effet, cette année. Les éleveurs bovins se plaignent d'une valorisation de la viande inférieure à leurs coûts de production. Les éleveurs porcins pâtissent de l'embargo russe. Les producteurs de fruits, de légumes, de pommes de terre et de céréales ont été confrontés à une baisse des prix liée à de trop bonnes récoltes. Quant aux éleveurs laitiers, si l'année 2014 a été favorable, ils subissent en 2015, un recul du prix du lait, lié là encore, à une production en hausse alors que se profile, fin avril, la fin des quotas laitiers en Europe. Les sources de tension et d'insatisfaction ne manquent pas.

Laurence Girard

© Le Monde